

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

Olivier MARION
Laura MOYON
Johann CARDES

LOIRE OCEANE ENVIRONNEMENT

**

Association Loi 1901

**

2, Rue Aristide Briand
44350 GUERANDE

Rapport du commissaire aux
comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2021



tél. 02.51.10.09.10 fax 02.51.10.09.11 web www.ecmarion.fr
101, avenue François MITTERRAND - BP 47 - 44611 SAINT-NAZAIRE CEDEX

Experts-Comptables
Commissaires aux Comptes

Olivier MARION
Laura MOYON
Johann CARDES

LOIRE OCEANE ENVIRONNEMENT
Association Loi 1901
2, Rue Aristide Briand
44350 GUERANDE
SIREN : 790 432 587

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31/12/2021

Monsieur le Président,
Mesdames,
Messieurs,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association **LOIRE OCEANE ENVIRONNEMENT** relatifs à l'exercice clos le **31 décembre 2021**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.



tél. 02.51.10.09.10 fax 02.51.10.09.11 web www.ecmarion.fr
101, avenue François MITTERRAND - BP 47 - 44611 SAINT-NAZAIRE CEDEX

4

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif qu'en application des dispositions des articles L. 823-9. et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

L'annexe comptable fait référence au paragraphe « Règles et méthodes comptable » au principe d'indépendance des exercices. Dans le cadre de nos travaux, nous avons contrôlé que la comptabilisation des subventions respectait le principe d'indépendance des exercices.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'administration et dans les autres documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

4

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;



- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Saint-Nazaire,
Le 15/06/2022.

**Pour la société de commissariat aux comptes
MARION**

Olivier MARION
Commissaire aux comptes

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop at the bottom and a vertical stroke extending upwards from the center of the loop, ending in a small flourish.

Comptes annuels
au 31.12.2021

BILAN ACTIF

G0138 - ASSO LOIRE OCEANE ENVIRONN.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

ACTIF

	Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021			01/01/2020 au 31/12/2020
	Brut	Amort. & Dépréc.	Net	
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	2 012,24	429,99	1 582,25	
Autres	1 000,00	1 000,00		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	3 093,89	2 588,36	505,53	980,31
Autres	8 752,27	6 805,48	1 946,79	91,92
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés	91,22		91,22	91,22
Prêts				
Autres	3 400,00		3 400,00	2 400,00
TOTAL (I)	18 349,62	10 823,83	7 525,79	3 563,45
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	16 794,99		16 794,99	3 862,35
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	210 570,54		210 570,54	99 744,16
Valeurs mobilières de placement				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	104 848,38		104 848,38	20 569,80
Charges constatées d'avance	1 680,71		1 680,71	1 341,67
TOTAL (II)	333 894,62		333 894,62	125 517,98
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	352 244,24	10 823,83	341 420,41	129 081,43

En Euro

PASSIF

Du 01/01/2021
au 31/12/2021

Du 01/01/2020
au 31/12/2020

FONDS PROPRES

Fonds propres sans droit de reprise

Fonds propres statutaires

Fonds propres complémentaires

900,00

900,00

Fonds propres avec droit de reprise

Fonds propres statutaires

Fonds propres complémentaires

Ecart de réévaluation

Réserves

Réserves statutaires ou contractuelles

Réserves pour projet de l'entité

Autres

Report à nouveau

4 309,76

79 187,08

Excédent ou déficit de l'exercice

42 054,61

-74 877,32

Situation nette (sous total)

47 264,37

5 209,76

Fonds propres consommables

Subventions d'investissement

Provisions réglementées

TOTAL (I)

47 264,37

5 209,76

FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS

Fonds reportés liés aux legs ou donations

Fonds dédiés

182 391,00

57 943,00

TOTAL (II)

182 391,00

57 943,00

PROVISIONS

Provisions pour risques

Provisions pour charges

TOTAL (III)

DETTES

Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Emprunts et dettes financières diverses

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

11 090,47

9 303,40

Dettes des legs ou donations

Dettes fiscales et sociales

96 369,73

52 376,60

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

1 200,00

200,00

Autres dettes

365,14

3 998,67

Instruments de trésorerie

Produits constatés d'avance

2 968,70

50,00

TOTAL (IV)

111 994,04

65 928,67

Ecart de conversion passif

(V)

TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)

341 649,41

129 081,43

COMPTE DE RÉSULTAT



G0138 - ASSO LOIRE OCEANE ENVIRONN.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

En Euro

	Du 01/01/21 au 31/12/21	Du 01/01/20 au 31/12/20
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	1 220,00	1 292,32
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de service	99 386,39	39 883,04
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	382 800,89	210 910,61
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	276,00	1 109,00
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	2 331,10	4 849,63
Utilisations des fonds dédiés	57 943,00	31 857,08
Autres produits	24,65	13,02
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	543 982,03	289 914,70
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	58 385,87	58 350,51
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	4 364,05	3 266,81
Salaires et traitements	185 496,36	160 503,31
Charges sociales	50 877,00	46 531,32
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	1 029,03	906,42
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	182 391,00	57 943,00
Autres charges	2,54	53,03
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	482 545,85	327 554,40
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	61 436,18	-37 639,70
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	69,26	0,65
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	69,26	0,65
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	60,71	147,32
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	60,71	147,32
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	8,55	-146,67

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

G0138 - ASSO LOIRE OCEANE ENVIRONN.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total est de 341 420,41 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 42 054,61 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Ces comptes annuels ont été établis le 15/04/2022.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2021 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires de l'ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018, il convient de décrire :

L'objet social de l'entité :

S'inscrivant dans une démarche d'intérêt général, l'association a pour but de contribuer à la promotion de l'environnement et du développement durable au travers de partenariats avec les acteurs et les habitants du territoire.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'association œuvre pour la conservation de la qualité de l'eau, des espèces et des habitats, la maîtrise de l'énergie, la préservation des ressources, une alimentation saine, le bien-être humain, l'économie responsable et soutenable.

Les moyens mis en oeuvre :

L'association accompagne des démarches participatives et citoyennes, s'adressant à tous les publics (collectivités, enseignants, entreprises, particuliers).

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

DETTES LIÉES À LA COVID-19

Le tableau de répartition des dettes COVID répond à un objectif clair, celui d'isoler la partie de la dette issue de la crise de la COVID-19, afin d'identifier les entreprises viables. Il conviendra donc dans ce tableau d'indiquer la ventilation des dettes entre celles liées à la COVID-19 et les autres.

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

G0138 - ASSO LOIRE OCEANE ENVIRONN.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Option de traitement des charges financières :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Option pour l'incorporation de certains frais accessoires :

L'entité n'est pas concernée (option non prise).

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	3 à 5 ans ans
- Matériel de transport	3 à 5 ans ans
- Mat. de bureau et informatique	1 à 4 ans ans
- Mobilier	5 ans

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

G0138 - ASSO LOIRE OCEANE ENVIRONN.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	acquisitions
INCORPORA	Frais d'établissement et de développement	TOTAL			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL	1 116		1 896
CORPORA	Terrains				
	Constructions	Sur sol propre			
		Sur sol d'autrui			
		Inst. générales, agencés & aménagés construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels		3 094		
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencés & aménagés divers			
		Matériel de transport			
	Matériel de bureau & mobilier informatique		6 657	2 095	
	Emballages récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
		TOTAL	9 751		2 095
FINANCIERE	Participations évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés		91		
	Prêts et autres immobilisations financières		200		
		TOTAL	291		
		TOTAL GENERAL	11 158		3 991

CADRE B		IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPORA	Frais d'établissement & dévelop.	TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles	TOTAL			3 012	
CORPORA	Terrains					
	Constructions	Sur sol propre				
		Sur sol d'autrui				
		Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				3 094	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers				
		Matériel de transport				
	Mat. bureau, inform., mobilier			8 752		
	Emb. récupérables & divers					
	Immobilisations corporelles en cours					
	Avances et acomptes					
		TOTAL			11 846	
FINANCIERE	Particip. évaluées par mise en équivalence					
	Autres participations					
	Autres titres immobilisés				91	
	Prêts & autres immob. financières				200	
		TOTAL			291	
		TOTAL GENERAL			15 150	

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

G0138 - ASSO LOIRE OCEANE ENVIRONN.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles		1 116	314		1 430
TOTAL		1 116	314		1 430
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		2 114	475		2 588
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport				
	Mat. bureau et informatiq., mob.	6 565	241		6 805
	Emballages récupérables divers				
TOTAL		8 679	715		9 394
TOTAL GÉNÉRAL		9 795	1 029		10 824

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Différentiel de durée	DOTATIONS		REPRISES		Mouv. net des amorts fin de l'exercice
			Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.	Sur sol propre						
	Sur sol autrui						
	Inst. agenc. et amén.						
Inst. techn. mat. et outillage							
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div						
	Matériel transport						
	Mat. bureau mobilier inf.						
	Emballages réc. divers						
TOTAL							
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL							
Total général non ventilé							

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
	Frais d'émission d'emprunt à étaler				
	Primes de remboursement des obligations				

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

G0138 - ASSO LOIRE OCEANE ENVIRONN.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

		ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE		Créances rattachées à des participations			
		Prêts (1) (2)			
		Autres immobilisations financières	3 400	1 200	2 200
		Clients douteux ou litigieux			
ACTIF CIRCULANT		Autres créances clients	16 795	16 795	
		Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
		Personnel et comptes rattachés			
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
		Etat & autres			
		coll. publiques			
		Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés	667	667	
		Divers	209 627	209 627	
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	277	277		
	Charges constatées d'avance	1 681	1 681		
	TOTAUX	232 446	230 246	2 200	
Renvois	(1)	Montant	- Créances représentatives de titres prêtés		
		des	- Prêts accordés en cours d'exercice		
	(2)	Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

G0138 - ASSO LOIRE OCEANE ENVIRONN.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	1 681
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	1 681

PRODUITS À RECEVOIR

Les conventions de financement sont comprises dans les produits de l'association lorsque :

- Cette dernière a reçu une notification d'une collectivité locale (par acte administratif) ou d'un organisme financeur ;
- Et/ou qu'une convention de financement a été signée entre les parties ;

Les subventions d'exploitation accordées pour plusieurs exercices à l'association sont réparties en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut prorata temporis.

Lorsqu'une convention de financement n'a pas été réglée en totalité sur la période concernée, le solde à percevoir figure dans un compte de tiers (441).

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	16 695
Autres créances	210 294
Disponibilités	
TOTAL	226 989



TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

G0138 - ASSO LOIRE OCEANE ENVIRONN.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

À l'ouverture de l'exercice

Variation des fonds propres	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	900,00		900,00				
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres complémentaires							900,00
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Report à nouveau	79 187,08		79 187,08	-74 877,32		74 877,32	4 309,76
Excédent ou déficit de l'exercice	-74 877,32		-74 877,32	74 877,32		-74 877,32	
TOTAUX	5 209,76		5 209,76				5 209,76

VAR. DES FDS PROPRES (GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC)

G0138 - ASSO LOIRE OCEANE ENVIRONN.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES AVEC LA PART LIÉE À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice		Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou consommation		À la clôture de l'exercice	
	Montant		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	
Fonds propres sans droit de reprise	900,00								900,00	
Fonds propres complémentaires	79 187,08		-74 877,32				74 877,32		4 309,76	
Report à nouveau	-74 877,32		74 877,32				-74 877,32			
Excédent ou déficit de l'exercice	5 209,76									
TOTAUX										5 209,76

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

G0138 - ASSO LOIRE OCEANE ENVIRONN.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

Lorsqu'une subvention d'exploitation inscrite, au cours de l'exercice au compte de résultat dans les produits, n'a pas pu être utilisée en totalité au cours de cet exercice, l'engagement d'emploi pris par l'organisme envers le tiers financeur est inscrit en charges sous la rubrique « engagements à réaliser sur ressources affectées » (compte 6894) et au passif sous le compte « fonds dédiés » (compte 19).
Les sommes inscrites sous la rubrique « fonds dédiés » sont reprises en produits au cours des exercices suivants, au rythme de réalisation des engagements, par le crédit du compte « Report des ressources non utilisées sur les exercices antérieurs » (compte 7894).
Par dérogation, les charges et produits concernant les fonds dédiés sont enregistrés en résultat d'exploitation et non en bas du compte résultat afin de mieux refléter la réalité économique.

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice			Utilisations			À la clôture de l'exercice		
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global	Reports	Montant global	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
CAP ATLANTIQUE	22 001,00		22 001,00	22 001,00	13 418,00	4 930,00		13 418,00	
AELB UNCPRE	11 120,00		11 120,00	11 120,00	4 749,00	4 969,00		4 749,00	
VILLE DE GUERANDE	4 800,00		4 800,00	4 800,00		2 660,00			
ENS COLLEGES	3 510,00		3 510,00	3 510,00					
URCPRE	1 824,00		1 824,00	1 824,00	5 330,00			5 330,00	
CARENE	8 813,00		8 813,00	8 813,00					
FONDATION EDF	4 875,00		4 875,00	4 875,00					
FONDATION DE FRANCE	1 000,00		1 000,00	1 000,00		765,00			
VILLE DE PIRJAC SUR MER					3 767,00			3 767,00	
REGION PAYS DE LOIRE					16 236,00			16 236,00	
DEPARTEMENT LOIRE-ATLANTIQUE					26 000,00			26 000,00	
CC ESTUAIRE ET SILLON					12 256,00			12 256,00	

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

G0138 - ASSO LOIRE OCEANE ENVIRONN.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

DREAL	24 386,00			24 386,00
PNRB	55 224,00			55 224,00
OFB	5 860,00			5 860,00
FONDATION DU PATRIMOINE	13 911,00			13 911,00
FONDS POUR L'ARBRE	1 254,00			1 254,00
TOTAL	57 943,00	182 391,00	57 943,00	182 391,00
ENGAGEMENTS À RÉALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES				
		Engagements	Exercice N	Exercice N-1
Sur apports				
Sur subventions de fonctionnement			182 391,00	57 943,00
Sur dons manuels				
Sur legs et donations				
TOTAL			182 391,00	57 943,00

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

G0138 - ASSO LOIRE OCEANE ENVIRONN.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	11 090	11 090		
Personnel & comptes rattachés	29 508	29 508		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	66 767	66 767		
Etat & autres collectiv. publiques				
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, tax & assimilés	95	95		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés	1 200	1 200		
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)	110	110		
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 969	2 969		
TOTAUX	111 739	111 739		

Kenavois

- (1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
- (2) Montant divers emprunts, dett/associés

A

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

G0138 - ASSO LOIRE OCEANE ENVIRONN.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021


PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les subventions d'exploitation accordées pour plusieurs exercices à l'association sont réparties en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention, ou à défaut prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance ».

PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	2 969
Financiers	
Exceptionnels	
TOTAL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 969

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 554
Dettes fiscales et sociales	22 247
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	27 800



LES EFFECTIFS

G0138 - ASSO LOIRE OCEANE ENVIRONN.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

RÉMUNÉRATIONS DES ORGANES D'ADMINISTRATION, DE DIRECTION ET DE SURVEILLANCE

Selon l'article 20 de la loi n° 2006-486 du 23 Mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement collectif, nous vous informons que la rémunération des cadres dirigeants bénévoles et salariés a été la suivante au titre de l'exercice :

RÉMUNÉRATIONS ALLOUÉES AUX MEMBRES

Montants

Organes d'administration
Organes de direction
Organes de surveillance

LES EFFECTIFS

	31/12/2021	31/12/2020
Personnel salarié :	7,50	7,00
Ingénieurs et cadres	1,00	1,00
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens	6,50	6,00
Ouvriers		
Personnel mis à disposition :		
Ingénieurs et cadres		
Agents de maîtrise		
Employés et techniciens		
Ouvriers		

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

G0138 - ASSO LOIRE OCEANE ENVIRONN.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Par dérogation aux principes comptables de présentation, les charges et produits sur exercices antérieurs sont présentés avec les charges et produits exceptionnels. Ainsi, ils ne perturbent pas les charges et produits d'exploitation.

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
CAP ATLANTIQUE 2020 régul Subv CAP ATLANTIQUE regul 2020	4 930	
ALEB 2018 AIBiodiv Mares Regul Subv AELB Mares Régul	4 700	
AELB Convention UNCPIC20 Régul Subvention- AELB2020	4 969	
Fondation de France StJeanDieu Regul Projet St Jean de Dieu	765	
EPTB VILAINE Régul EPTB solde actions 2020	630	
VILLE DE GUERANDE Régul. convention 2020	2 660	
AUTRES CHARGES A PAYER PROV.REGUL.PRIME ANC. A.CHANU	895	
FONDS DÉDIÉS /SUBVENTIONS Cap Atlantique	13 418	
FONDS DÉDIÉS /SUBVENTIONS Urcpie	5 330	
FONDS DÉDIÉS /SUBVENTIONS Ville de Piriac	3 767	
FONDS DÉDIÉS /SUBVENTIONS Région PDL	11 400	
FONDS DÉDIÉS /SUBVENTIONS AELB	4 749	
FONDS DÉDIÉS /SUBVENTIONS Département LA	26 000	
FONDS DÉDIÉS /SUBVENTIONS CC Estuaire et Sillon	12 256	
FONDS DÉDIÉS /SUBVENTIONS Dreal	24 386	
FONDS DÉDIÉS /SUBVENTIONS PNRB	55 224	
FONDS DÉDIÉS /SUBVENTIONS OFB	5 860	
FONDS DÉDIÉS /SUBVENTIONS Fondation du Patrimoine	13 911	
FONDS DÉDIÉS /SUBVENTIONS Fds pour l'Arbre	1 254	
FONDS DÉDIÉS /SUBVENTIONS Région PDL convention 2020-202	4 836	
AUTRES PDTS EXCEPT. /OP. G. REGUL. DATE ADHESION MUTUELLE		98
CAISSE REGUL. SOLDE CAISSE 31/12/20		6
AUTRES CHARGES FISCALES REGUL. PROV/CH CP N-1		55
REPRISE FDS DEDIES 2020 CAP ATLANTIQUE 2020		22 001
REPRISE FDS DEDIES 2020 AELB UNCPIC 2020		11 120
REPRISE FDS DEDIES 2020 VILLE DE GUERANDE 2020		4 800
REPRISE FDS DEDIES 2020 ENS COLLEGES 2020		3 510
REPRISE FDS DEDIES 2020 URCPIC 2020		1 824
REPRISE FDS DEDIES 2020 CARENE 2020		8 813
REPRISE FDS DEDIES 2020 FONDATION EDF 2020		4 875

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

G0138 - ASSO LOIRE OCEANE ENVIRONN.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

REPRISE FDS DEDIES 2020 FONDATION DE FRANCE 2019

1 000

TOTAL

201 940

58 102

ANX TRANSFERTS DES CHARGES

G0138 - ASSO LOIRE OCEANE ENVIRONN.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

TRANSFERTS DES CHARGES

DÉSIGNATION	Exploitation	Financières	Exceptionnelles
VIR UNIFORMATION Rbsmt Uniformation Haies	582		
VIR UNIFORMATION Elargir publi Rbsmt Uniformation Elargir pub	455		
VIR Formation Alimentation OPERATIONS PARTICULIERES	760		
VIR UNIFORMATION Rbsmt JP PARTIC. EMPLOY. FORM. PROF. C.	32		
VIR UNIFORMATION Défi Eau PARTIC. EMPLOY. FORM. PROF. C.	503		
TOTAL	2 331		

DETTES LIÉES À LA COVID-19

G0138 - ASSO LOIRE OCEANE ENVIRONN.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

DETTES LIÉES À LA COVID-19

Nature des dettes	2020	2021		
		Total	Dont COVID	Hors COVID
Dettes (synthèse)				
Dettes financières				
Dettes fournisseurs	9 303,40	11 090,47		11 090,47
Dettes fiscales	-97 985,26	-209 532,38		-209 532,38
Dettes sociales	52 221,05	96 274,90	51 037,26	45 237,64
Autres dettes	279,91	1 310,00		1 310,00
TOTAL DES DETTES	-36 180,90	-100 857,01	51 037,26	-151 894,27



COMMENTAIRE

G0138 - ASSO LOIRE OCEANE ENVIRONN.

Du 01/01/2021 au 31/12/2021

BENEVOLAT:

Pour mener à bien ses missions, l'association s'appuie sur un grand nombre de bénévoles dont l'apport n'est pas valorisé comptablement.

En 2021, 28 bénévoles ont consacré un total de 69,15 heures aux actions du CPIE LOIRE OCEANE.